

Décision

Générale

colonial

Décision n° 559 07/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie), est accordé à Ared Faral, mécanicien, 8e échelon, en service à la station côtière de T. S. F. pour compter du 10 juin 1948. Les frais de transport de l'intéressé sont à la charge du budget local.